

Le 31 mars 2024

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DU
**PORTEFEUILLE DE REVENU
PRUDENT NCM**

AUX PORTEURS DE PARTS DU PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM :

Les présents états financiers intermédiaires non audités sont en date du 31 mars 2024. Les états financiers intermédiaires non audités sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les notes aux états financiers intermédiaires, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables, le détail du portefeuille et d'autres informations explicatives.

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été examinés par l'auditeur externe du Fonds. Ce dernier assurera l'audit des états financiers annuels du Fonds, préparés conformément aux IFRS.

Pour toute question au sujet du Fonds, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Portefeuille de revenu prudent NCM

Le 28 mai 2024

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

États intermédiaires de la situation financière
(non audité)

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	31 mars 2024	30 septembre 2023
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	79 459	20 185
Dividendes à recevoir	4 163	7 217
Intérêts à recevoir	54 997	65 626
Montant à recevoir du gestionnaire (note 8)	36 973	75 021
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	8 197 372	8 925 460
Total des actifs	8 372 964	9 093 509

Passifs

Charges à payer (note 8)	38 762	53 073
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	38 762	53 073
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 334 202	9 040 436

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série A	3 123 835	3 044 735
Série F	3 768 872	3 966 768
Série T6	51 838	49 291
Série F6	343 481	460 756
Série M	6 983	6 380
Série AA	1 039 193	1 512 506

Parts rachetables en circulation (note 7) :

Série A	131 386	136 818
Série F	149 329	168 850
Série T6	2 664	2 664
Série F6	16 499	23 412
Série M	257	253
Série AA	43 492	67 822

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Série A	23,77	22,25
Série F	25,23	23,49
Série T6*	19,45	18,50
Série F6*	20,81	19,68
Série M*	27,15	25,18
Série AA	23,89	22,30

* Du fait que les chiffres sont arrondis, la valeur liquidative par part présentée peut représenter un calcul imprécis et ne pas refléter le chiffre absolu.

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Au nom du conseil d'administration de NCM Asset Management Ltd.,



Alex Sasso



Keith Leslie

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Revenus de dividendes	60 010	43 013
Intérêts aux fins de distribution	110 890	69 488
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	110 090	(60 023)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de la juste valeur des placements	534 439	279 380
Total des revenus (pertes) de placement	815 429	331 858

Frais de gestion (note 8)	51 432	41 140
Droits de garde et frais de tenue de compte	19 982	19 040
Frais juridiques et droits de dépôt	12 251	11 679
Honoraires d'audit	10 116	7 525
TVH/TPS	9 497	7 689
Autres	5 599	3 835
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	5 422	3 492
Frais d'administration (note 8)	4 237	2 651
Coûts d'opérations	3 326	1 285
Services informatiques	1 417	834
Comité d'examen indépendant	768	321
Charges d'exploitation recouvrées (note 8)	(36 973)	(41 018)
Total des charges d'exploitation	87 074	58 473

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	728 355	273 385
Retenues d'impôt (recouvrement)	386	(831)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	727 969	274 216

Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 7) :

Série A	249 787	131 556
Série F	335 786	123 652
Série T6	4 082	1 908
Série F6	28 988	16 811
Série M	603	289
Série AA	108 723	—

Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 7) :

Série A	1,86	0,84
Série F	2,10	1,00
Série T6	1,53	0,72
Série F6	1,73	0,87
Série M	2,36	1,15
Série AA	1,92	—

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série T6		Série F6		Série M		Série AA	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	9 040 436	7 217 538	3 044 735	3 645 082	3 966 768	3 051 622	49 291	51 185	460 756	463 545	6 380	6 104	1 512 506	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	727 969	274 216	249 787	131 556	335 786	123 652	4 082	1 908	28 988	16 811	603	289	108 723	-
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables														
Émission de parts	53 213	168 426	5 912	104 305	47 301	64 121	-	-	-	-	-	-	-	-
Réinvestissement des distributions	66 128	34 721	29 286	21 688	21 024	12 976	-	-	-	-	98	57	15 720	-
Rachats	(1 416 668)	(1 374 074)	(160 635)	(669 604)	(543 031)	(616 145)	-	-	(136 099)	(88 325)	-	-	(576 903)	-
	(1 297 327)	(1 170 927)	(125 437)	(543 611)	(474 706)	(539 048)	-	-	(136 099)	(88 325)	98	57	(561 183)	-
Distributions déclarées	(136 876)	(72 278)	(45 250)	(32 222)	(58 976)	(26 013)	(1 535)	(1 668)	(10 164)	(12 318)	(98)	(57)	(20 853)	-
	(136 876)	(72 278)	(45 250)	(32 222)	(58 976)	(26 013)	(1 535)	(1 668)	(10 164)	(12 318)	(98)	(57)	(20 853)	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	8 334 202	6 248 549	3 123 835	3 200 805	3 768 872	2 610 213	51 838	51 425	343 481	379 713	6 983	6 393	1 039 193	-
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,34	0,20	0,36	0,21	0,58	0,63	0,61	0,66	0,39	0,23	0,34	-

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	727 969	274 216
Ajustements pour :		
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(110 090)	60 023
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(534 439)	(279 380)
Achat de placements	(422 747)	(1 368 895)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 793 980	2 396 154
Revenus de dividendes	(60 010)	(43 013)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	62 678	43 545
Retenues d'impôt versées	386	(831)
Intérêts aux fins de distribution	(110 890)	(69 488)
Intérêts reçus	121 519	66 565
Montant à recevoir du gestionnaire	38 048	59 565
Charges à payer	(14 311)	(1 265)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	1 492 093	1 137 196
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	53 213	147 715
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 416 668)	(1 372 329)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(70 748)	(35 402)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(1 434 203)	(1 260 016)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	57 890	(122 820)
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 384	1 037
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période	20 185	174 121
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période	79 459	52 338

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Inventaire du portefeuille
(non audité)

Au 31 mars 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT				
NCM Core Portfolios Ltd.				
Fonds mondial de base NCM, série O	14 497	695 123	802 207	
		695 123	802 207	9,6 %
TOTAL – ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT				
		695 123	802 207	9,6 %
ACTIONS CANADIENNES				
Consommation discrétionnaire				
Martinrea International Inc.	967	10 026	11 759	
		10 026	11 759	0,1 %
Énergie				
CES Energy Solutions Corp.	960	2 791	4 522	
Headwater Exploration Inc.	1 095	6 852	8 399	
Peyto Exploration & Development Corp.	975	13 151	14 557	
Secure Energy Services Inc.	1 102	8 191	12 287	
Topaz Energy Corp.	675	13 213	15 052	
Whitecap Resources Inc.	337	3 415	3 454	
		47 613	58 271	0,7 %
Services financiers				
Alaris Equity Partners Income Trust	1 150	18 716	19 665	
Banque canadienne de l'Ouest	412	10 446	11 618	
EQB Inc.	105	5 772	8 920	
goeasy Ltd.	105	12 248	16 736	
La Banque Toronto-Dominion	169	13 644	13 816	
		60 826	70 755	0,9 %
Produits industriels				
AG Growth International Inc.	250	14 274	15 340	
Dexterra Group Inc.	1 852	10 652	10 279	
Element Fleet Management Corp.	382	7 101	8 362	
Exchange Income Corp.	285	13 213	14 110	
Mullen Group Ltd.	660	9 632	9 583	
		54 872	57 674	0,7 %
Matières				
Alamos Gold Inc., cat. A	1 000	11 892	19 970	
		11 892	19 970	0,2 %

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Inventaire du portefeuille (suite)
(non audité)

Au 31 mars 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Immobilier				
CT REIT	1 155	18 603	16 482	
FPI Granite	97	7 765	7 499	
Information Services Corp., cat. A	487	10 661	13 485	
		37 029	37 466	0,5 %
Services publics				
Supérieur Plus Corp.	1 305	13 942	13 167	
		13 942	13 167	0,2 %
TOTAL – ACTIONS CANADIENNES		236 200	269 062	3,3 %
FNB CANADIENS D' ACTIONS				
FINB BMO infrastructures mondiales	4 700	187 825	201 160	
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	2 900	116 379	59 247	
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	1 200	52 617	56 880	
FINB iShares Global Agriculture	1 660	96 289	108 780	
FINB iShares Global Real Estate	6 700	193 034	191 687	
Fonds indiciel iShares S&P Global Water	1 600	75 447	87 616	
FINB Vanguard FTSE Developed All Cap ex North America (couvert en \$ CA)	9 300	304 622	367 443	
		1 026 213	1 072 813	12,8 %
TOTAL – FNB CANADIENS D' ACTIONS		1 026 213	1 072 813	12,8 %
FNB AMÉRICAINS D' OBLIGATIONS				
FINB SPDR Bloomberg Short Term High Yield Bond	15 977	542 316	545 278	
		542 316	545 278	6,6 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D' OBLIGATIONS		542 316	545 278	6,6 %
FNB AMÉRICAINS D' ACTIONS				
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	11 700	154 465	129 753	
FINB Invesco Leisure and Entertainment	900	53 830	56 244	
Fonds indiciel iShares CDN S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, parts couvertes en \$ CA	3 500	149 151	192 920	
FINB iShares Global Clean Energy	2 500	68 964	47 296	
		426 410	426 213	5,1 %

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D' ACTIONS		426 410	426 213	5,1 %
TOTAL – FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE		1 994 939	2 044 304	24,5 %

OBLIGATIONS CANADIENNES – POSITIONS ACHETEUR (valeur nominale en \$ CA, sauf indication contraire)

Sociétés

AltaLink L.P., rachetables, 2,747 %, 2026-05-29	425 000	406 022	409 438	
Banque de Montréal, rachetables, 1,551 %, 2026-05-28	430 000	387 570	404 106	
Central 1 Credit Union, 1,323 %, 2026-01-29	120 000	107 384	112 209	
Central 1 Credit Union, 4,648 %, 2028-02-07	60 000	56 329	59 075	
Fairfax Financial Holdings Ltd., rachetables, 4,250 %, 2027-12-06	425 000	403 554	415 763	
Glacier Credit Card Trust, série 2023, 6,881 %, 2028-09-20	280 000	280 000	290 078	
Morguard Corp., rachetables, série F, 4,204 %, 2024-11-27	465 000	439 572	455 991	
Corporation Parkland, rachetables, 6,000 %, 2028-06-23	470 000	453 198	469 755	
Pembina Pipeline Corp., rachetables, série 10, 4,020 %, 2028-03-27	430 000	410 985	419 751	
Rogers Communications Inc., 3,100 %, 2025-04-15	280 000	268 342	274 230	
Banque Royale du Canada, taux variable, rachetables, 3,650 %, 2081-11-24	425 000	338 000	341 037	
Financière Sun Life inc., taux variable, rachetables, 2,800 %, 2033-11-21	425 000	375 960	391 110	
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, perpétuelles, série 28, 7,232 %, 2027-10-01	210 000	209 503	212 884	
Vidéotron ltée, rachetables, 3,625 %, 2028-06-15	470 000	406 785	442 192	
		4 543 204	4 697 619	56,4 %

Gouvernement provincial et obligations garanties

Province de l'Alberta, 2,200 %, 2026-06-01	90 000	85 834	86 303	
Province de l'Alberta, 2,550 %, 2027-06-01	155 000	148 225	148 547	
Province de Québec, 2,500 %, 2026-09-01	155 000	148 967	149 330	
		383 026	384 180	4,6 %
TOTAL – OBLIGATIONS		4 926 230	5 081 799	61,0 %

Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen

	(1 383)			
TOTAL DES PLACEMENTS	7 851 109	8 197 372	98,4 %	
Autres actifs, moins les passifs		136 830	1,6 %	
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		8 334 202	100,0 %	

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

1. Entité présentant l'information financière

Le Portefeuille de revenu prudent NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 août 2018. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : 333 – 7th Avenue S.W., bureau 1850, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Cependant, la valeur d'une part de fiducie d'une catégorie peut différer de la valeur d'une part de fiducie d'une autre catégorie, selon la valeur liquidative de la catégorie en question.

NCM Asset Management Ltd. est le gestionnaire de fonds de placement et le gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire ») du Fonds. Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par NCM Asset Management Ltd. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds.

Le Fonds a commencé ses activités le 1^{er} octobre 2018. Le Fonds (dans le présent contexte, le « Fonds de fonds ») peut investir dans des titres d'autres fonds faisant partie de la Gamme de Fonds NCM (dans le présent contexte, chacun des fonds est un fonds sous-jacent).

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers intermédiaires ont aussi été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 28 mai 2024 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN »), qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements et les profits et les pertes latents sur les placements.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière systématique les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de la norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN.

Le Fonds classe ses actifs financiers et ses passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la JVBRN :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds désigne tous les actifs financiers et les passifs financiers à la JVBRN, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur, conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement concernant ces titres et le Fonds dans

son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion qui sont fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net.

Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iv) Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles.

Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières et des prêts garantis correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

c) Revenus de dividende

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

f) Impôt sur le résultat

Au 31 mars 2024, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital

réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Toutefois, certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt.

Pour la période close le 31 mars 2024, le Fonds a engagé une charge au titre des retenues d'impôt (recouvrement) de 386 \$ [(813) \$ au 31 mars 2023].

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;

ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés, conformément aux autres stratégies de placement du Fonds. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

4. Transferts d'actifs

Le 16 mai 2023, le Fonds de revenu de base NCM a transféré tous ses actifs nets au Portefeuille de revenu prudent NCM en échange de parts. Par conséquent, à cette date, 77 649 parts de série AA ont été émises pour une valeur liquidative de 1 738 832 \$, et 83 352 parts de série F ont été émises pour une valeur liquidative de 1 962 324 \$. Les actifs transférés se détaillent comme suit :

<i>(en dollars canadiens)</i>	16 mai 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 736 429
Autres passifs, déduction faite des actifs	(35 273)
Valeur des actifs reçus et des parts de fonds commun de placement émises	3 701 156

5. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours de laquelle le changement de méthode a eu lieu.

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

5. Évaluation de la juste valeur (suite)

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

(en dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 mars 2024				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	269 062			269 062
Actions – FNB d'actions et d'obligations	2 044 304	–	–	2 044 304
Obligations	–	5 081 799	–	5 081 799
Fonds sous-jacents	–	802 207	–	802 207
Total des placements	2 313 366	5 884 006	–	8 197 372

(en dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2023				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	492 110			492 110
Actions – FNB d'actions et d'obligations	2 304 705	–	–	2 304 705
Obligations	–	5 697 284	–	5 697 284
Fonds sous-jacents	–	431 361	–	431 361
Total des placements	2 796 815	6 128 645	–	8 925 460

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pour les périodes closes le 31 mars 2024 et le 30 septembre 2023.

c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

6. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi

qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds.

Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des obligations, y compris celle des obligations des fonds sous-jacents et des FNB, représente l'exposition au risque de crédit en date du 31 mars 2024. Cela s'applique aussi à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

Le portefeuille du Fonds, y compris les fonds sous-jacents et les FNB, peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	31 mars 2024	30 septembre 2023
AA	4,6 %	1,6 %
A	20,0 %	24,9 %
BBB	20,0 %	17,5 %
Inférieur à BBB	16,4 %	19,0 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si la contrepartie ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses liquidités à une autre institution financière.

Le gestionnaire de portefeuille analyse la concentration du crédit en fonction de la contrepartie, du secteur et de l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds.

Mis à part les cas indiqués ci-dessus, il n'existait pas de concentration importante du risque de crédit lié aux contreparties au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds et ses fonds sous-jacents sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à petite, moyenne ou micro capitalisation peuvent comporter des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources financières plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que le fonds sous-jacent doive liquider ses participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements du fonds sous-jacent peuvent comprendre des instruments de participation et de créance non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le fonds sous-jacent ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments et d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de liquidité (suite)

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de son actif net, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides. Les passifs financiers résiduels jusqu'à l'échéance contractuelle sont tous exigibles sur demande.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds est conçu pour offrir aux investisseurs un revenu courant et le potentiel de préservation du capital en investissant, directement ou indirectement par l'entremise de placements dans des fonds sous-jacents, dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et, dans une moindre mesure, d'actions de partout dans le monde.

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des instruments dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro. Ces opérations seront utilisées pour atteindre les objectifs de placement globaux du Fonds et bonifier son rendement.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 31 mars 2024 présente le détail du portefeuille du Fonds.

a) Risque de change

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers et effectuer des transactions libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. En outre, certains des fonds sous-jacents et des FNB détiennent des placements en monnaies étrangères. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et ces autres monnaies.

Les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien varient en fonction des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à cette autre monnaie. C'est dire que la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 7,8 % (11,4 % au 30 septembre 2023) de sa valeur liquidative en dollars américains.

Analyse de sensibilité

Au 31 mars 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 6 499 \$ (10 269 \$ au 30 septembre 2023). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur de prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés.

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
31 mars 2024				
Tous les montants sont en dollars canadiens.				

Obligations	455 991	1 435 615	2 458 045	732 148
-------------	---------	-----------	-----------	---------

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
30 septembre 2023				
Tous les montants sont en dollars canadiens.				

Obligations	153 042	2 590 375	2 280 173	673 694
-------------	---------	-----------	-----------	---------

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

C'est en diversifiant les portefeuilles que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix maximal découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % des indices sous-jacents du Fonds et de l'indice mixte, composé à 5 % de l'indice S&P des bons du Trésor canadien à 3 mois, à 62,5 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 12,5 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 14 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et à 6 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros), pour les actions restantes faisant partie du portefeuille indiqués ci-après au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'environ les montants suivants :

(en dollars canadiens)	Indice de rendement total	Variation de l'actif net (\$)	
		2024	2023
Fonds sous-jacents			
Fonds mondial de base NCM	70 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et 30 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros)	8 022	4 314
Total des fonds sous-jacents		8 022	4 314
Total des obligations		50 818	56 973
Total des actions		2 691	4 921
Total des FNB		20 443	23 047
Total		81 974	89 225

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif.

Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 (en pourcentage du montant total des placements) :

	2024	2023
Actions		
Énergie	0,7 %	1,5 %
Matières	0,2 %	0,3 %
Produits industriels	0,7 %	1,0 %
Consommation discrétionnaire	0,1 %	0,2 %
Services financiers	0,8 %	1,5 %
Services publics	0,2 %	0,3 %
Immobilier	0,5 %	0,7 %
Obligations	62,0 %	63,9 %
Fonds négociés en bourse	25,0 %	30,6 %
Fonds communs de placement	9,8 %	—
Total	100,0 %	100,0 %

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds est composé d'un nombre illimité de parts pouvant être émises en séries. Le Fonds offre actuellement six séries de parts : parts des séries A, F, M, T6, F6 et AA. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions et les remboursements de capital en cas de liquidation ou de dissolution, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Chaque série acquitte ses propres frais et charges. Les frais généraux qui ne sont pas propres à une série sont répartis proportionnellement en fonction du nombre moyen pondéré de parts de chaque série pour l'exercice. Les parts de la série A et de la série T6 sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition. Les parts de la série F sont vendues aux acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

Les parts de la série F6 sont vendues sans commission, pourvu que l'acheteur soit inscrit à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès du courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F6 est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série AA ne sont pas offertes.

Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public.

Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective. L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes closes les 31 mars 2024 et 2023 s'analyse comme suit :

Série A	2024	2023
Solde à l'ouverture	136 818	166 402
Titres émis au réinvestissement de distributions	1 268	983
Titres émis contre trésorerie	261	4 653
Titres rachetés contre trésorerie	(6 961)	(29 873)
Solde au 31 mars	131 386	142 165

Série F	2024	2023
Solde à l'ouverture	168 850	133 424
Titres émis au réinvestissement de distributions	860	562
Titres émis contre trésorerie	1 940	2 738
Titres rachetés contre trésorerie	(22 321)	(26 293)
Solde au 31 mars	149 329	110 431

Série T6	2024	2023
Solde à l'ouverture	2 664	2 664
Solde au 31 mars	2 664	2 664

Série F6	2024	2023
Solde à l'ouverture	23 412	22 936
Titres rachetés contre trésorerie	(6 913)	(4 334)
Solde au 31 mars	16 499	18 602

Série M	2024	2023
Solde à l'ouverture	253	251
Titres émis au réinvestissement de distributions	4	2
Solde au 31 mars	257	253

Série AA	2024	2023
Solde à l'ouverture	67 822	–
Titres émis au réinvestissement de distributions	678	–
Titres rachetés contre trésorerie	(25 008)	–
Solde au 31 mars	43 492	–

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

31 mars 2024	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	250	336	4
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	134	160	3
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,86 \$	2,10 \$	1,53 \$

31 mars 2024	Série F6	Série M	Série AA
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	29	1	109
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	17	–	57
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,73 \$	2,36 \$	1,92 \$

31 mars 2023	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	132	124	2
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	156	123	3
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,84 \$	1,00 \$	0,72 \$

31 mars 2023	Série F6	Série M	Série AA
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	17	–	–
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	19	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,87 \$	1,15 \$	(\$)

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

8. Frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série T6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,75 % de la valeur liquidative des séries. La série AA a versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,25 % de la valeur liquidative de la série. La série F et la série F6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,75 % de la valeur liquidative des séries. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement. Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public. Le gestionnaire et les membres de son groupe offrent des services de gestion de patrimoine, y compris des comptes gérés à honoraires de Cumberland Private Wealth Management Inc., et les parts de série M sont uniquement offertes aux fins de placement par l'intermédiaire de ces comptes. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série M. Les charges à payer au 31 mars 2024 comprennent une somme de 8 247 \$ (8 913 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation de chacune des séries, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les honoraires d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 31 mars 2024 comprennent une somme de 745 \$ (849 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

c) Recouvrement de charges d'exploitation

Le gestionnaire a convenu d'absorber certaines charges liées à certains des Fonds. Ces absorptions peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le montant à recevoir du gestionnaire au 31 mars 2024 inclut une somme de 36 973 \$ (75 021 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

9. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des intérêts dans des entités structurées qu'il ne consolide pas. L'objectif de ces placements dans ces entités consiste à gérer les actifs au nom d'investisseurs tiers et, pour le gestionnaire de placements, d'en tirer un revenu sous forme de frais. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts à des investisseurs. Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le risque de perte se limite à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
31 mars 2024		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds mondial de base NCM	40 518 033 \$	802 207 \$
Total	40 518 033 \$	802 207 \$

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2023		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds mondial de base NCM	35 315 310 \$	431 361 \$
Total	35 315 310 \$	431 361 \$

Au cours des périodes closes le 31 mars 2024 et le 30 septembre 2023, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'avait pas l'intention de leur fournir un tel soutien ni quelque autre soutien que ce soit.

Le Fonds peut racheter quotidiennement des parts des fonds de placement ci-dessus, à la valeur liquidative par part de leur série respective.

10. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage de 655 \$ (559 \$ au 31 mars 2023) à l'égard des opérations de portefeuille de la période.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

11. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 21 mai 2024, le Fonds a été renommé Portefeuille équilibré de revenu mondial NCM.

Le 27 mai 2024, le Fonds est passé d'une période de règlement T+2 à une période de règlement T+1. Cela signifie que les opérations sur titres seront réglées le jour ouvrable suivant leur date d'opération plutôt que deux jours après cette date.



333 7 Avenue S.O., bureau 1850 Calgary (Alberta) T2P 2Z1
(877) 431-1407 | ncminvestments.com